Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

- 7 FEV. 1994

SOMMAIRE

Suisse Actuelles 4

Bureau fédéral de l'égalité: Patricia Schulz au gouvernail
Votations fédérales: la bataille du rail

Femmes Actuelles 7

Mère Sofia dénonce: «La papauté est une hérésie»

Dossier 9

A la maison et au-dehors, je vaux de l'or
Un travail en or 31 fr. 50, 32 fr. 85 ou 34 fr. 35 de l'heure?
Pourquoi une évaluation monétaire du travail familial et domestique?
De la valeur avant toute chose

Monde 16

Barbara Hendricks: ambassadrice de bonne volonté

Société 17

D'exploitée à révoltée

Cultur... elles 19

A lire
Agenda
Courrier

Cantons Actuelles 22

Regards 24

Rencontre

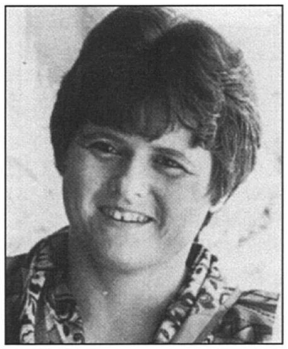
Photo de couverture: La chaussure, 1926

Photographe: Ergy Landau

BIBLIOTHEQUE DE GENEVE

ÉDITO

Une profession... de foi



«Il est bientôt midi et je n'ai encore rien fait!» Une petite phrase pernicieuse et pourtant si symptomatique. Qui n'a jamais eu ce sentiment de temps perdu où rien n'avance? Entendez par là rien de ce que vous aviez prévu hors de la routine habituelle. Car vous avez déjà répondu trois fois au téléphone, préparé quatre petits déjeuners, mené les enfants en classe, fait les lits, rangé la cuisine, donné un coup de balai, écrit la liste des commissions et renvoyé un représentant un peu trop collant.

Assurément, ce que l'on fait rituellement dans un ménage, ce qui sera à refaire le lendemain, le surlendemain, et les 365 jours de l'année, se résume dans notre esprit à bien peu de chose. Rien, serez-vous tentée de dire. Parce que sur nombre de formulaires vous écrivez: sans profession. Le travail ménager et familial n'est pas un gagne-pain. Pire, travail silencieux, répétitif, invariable, et surtout gratuit, il n'a aucune valeur puisqu'il ne produit rien.

S'il ne s'agit pas, à travers le dossier que nous vous présentons ce mois-ci, de conclure au versement d'un salaire aux ménagères et mères de famille, il importe toutefois de démontrer l'urgence et la nécessité d'évaluer financièrement le travail au foyer. Un travail qui, s'il n'est pas un métier, en ce sens qu'il n'a ni horaire ni patron, et s'exerce sans formation préalable, n'en est pas moins astreignant et complexe, avec des responsabilités humaines, physiques et morales importantes.

Les prestations que fournissent gratuitement les femmes méritent une reconnaissance marchande, par simple souci d'équité. Même si, apprises sur le tas, elles n'exigent – ni ne délivrent – aucun diplôme. Le travail gratuit de l'épouse n'est pas un contrat en échange d'une alliance comme ce professeur de Lenzburg, qui cherchait récemment une ménagère-secrétaire pour mariage éventuel, semble le croire.

De nombreuses femmes consacrent – par choix ou par obligation – un bon quart de leur vie au bien-être d'une famille. Un travail que la société reconnaît indispensable à son bon fonctionnement, mais auquel elle n'accorde aucune valeur économique. Les statisticiens classent même les épouses et mères au foyer parmi les inactives, au même titre que les enfants, les retraités ou les handicapés. Le travail domestique et familial représente une part importante, mais invisible, du produit national brut. Il n'entre pourtant jamais dans sa calculation parce que, dispensé dans la sphère privée, il est considéré comme improductif.

L'évaluation du travail effectué au foyer a pourtant sa justification. Comment sinon indemniser une personne en cas d'invalidité ou d'accident? Comment fixer équitablement une pension au moment de la retraite ou lors d'une séparation?

La valorisation du travail ménager et familial est indispensable aussi lorsque, les enfants élevés, la femme cherche à investir à nouveau le marché du travail. La somme d'expériences qu'elle a acquises devrait devenir un élément positif de son curriculum vitae.

Pour que la place d'un homme ou d'une femme au foyer ne soit plus un «sacrifice», même librement et allégrement consenti, il est temps que ce travail soit considéré comme une vraie profession, avec ses droits, ses assurances et sa reconnaissance sociale et économique.

Sylviane Klein